



PREMIER MINISTRE



Paris, le 12 décembre 2012

Colloque

« Politique de la ville et rénovation urbaine.
Perspectives internationales »

Mercredi 12 décembre 2012

Intervention de Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

Seul le prononcé fait foi

C'est un plaisir et un honneur de vous accueillir si nombreux aujourd'hui à l'occasion de ce **colloque international, organisé par le Centre d'analyse stratégique (CAS) et le Secrétariat général du Comité interministériel des villes (SG CIV), en partenariat avec l'Urban Institute et le Cycle d'urbanisme de Sciences Po.**

Je tiens à remercier chaleureusement Sciences Po d'avoir bien voulu nous accueillir.

Je remercie également le Secrétariat général du Comité interministériel et l'Urban Institute, ainsi que le Cycle d'urbanisme de Sciences Po pour la préparation commune de ce colloque.

Je remercie enfin tout particulièrement les intervenants, qui nous font l'honneur et le privilège de venir parfois de très loin pour contribuer aux débats.

1) **Ce colloque international prend une importance particulière au moment de la concertation sur la politique de la ville lancée par le gouvernement à Roubaix, le 11 octobre 2012.** Dans ce contexte politique, nous avons souhaité alimenter la décision publique, en explorant les politiques publiques mises en œuvre en France et à l'étranger.

2) **Ce colloque aujourd'hui marque pour le CAS l'achèvement de plusieurs mois de travaux sur la politique de la ville** que nous publions aujourd'hui. Nous avons en effet exploré les politiques menées en Europe et aux Etats-unis face à la concentration spatiale de la pauvreté :

- D'abord, l'étude menée par **Cyril Cosme sur la politique de la ville américaine qui présente** une description fouillée des programmes menés aux États-Unis depuis la fin des années 1990, de *HOPE VI*, à *No Child Left Behind*, en passant par le très actuel *Choice Neighborhoods* lancé par l'administration Obama.
- **Ensuite, une étude**, réalisée par Renaud Epstein et Irène Mboumoua, et financée par le SG CIV et le CAS, qui porte sur **les indicateurs de la politique de la ville aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, et en France**. Pourquoi s'intéresser aux indicateurs ? Parce que la politique de la ville est soumise à une injonction permanente d'évaluation. Pourquoi les Pays-Bas et le Royaume-Uni ? Parce que les programmes menés dans les années 2000 sont arrivés à leur terme et ont fait l'objet d'une évaluation nationale, très riche, achevée en 2010.
- En outre, un **rapport du CAS, « Politique de la ville. Perspectives françaises et ouvertures internationales »**, qui examine les politiques menées au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne, et aux États-Unis, et qui en tirent des leçons pour la France. Parmi les contributeurs, vous trouverez les chercheurs, français et étrangers, les plus réputés sur la politique de la ville et les inégalités territoriales. .
- Enfin, une **Note d'analyse**, traduite en anglais, qui s'appuie sur l'ensemble de ces travaux.

Ainsi, après nos études sur les « effets de quartier » et la « participation des habitants », **nous avons mené d'importantes investigations en 2012, dans une perspective résolument internationale.** Ce qui permet de jeter une lumière neuve sur nos débats hexagonaux.

3) **Quels en sont les enseignements pour la France ?**

a) Tout d'abord, **quelques éléments de cadrage concernant la France.** La politique de la ville oscille entre un ciblage sur les habitants ou sur les lieux, mais **l'accent est largement mis sur le traitement des territoires depuis le lancement du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) en 2003.** Ainsi, **ce sont plus de 40 milliards d'euros qui ont été investis pour changer l'image des quartiers et promouvoir la mixité sociale, par la diversification de l'habitat et la démolition des grands ensembles d'HLM.**

Depuis le lancement de ce programme, **des dispositions plus axées sur les aspects sociaux et économiques ont certes été prises**. Par exemple : les programmes de réussite éducative mis en place en 2005 ; ou encore les mesures du Plan Espoir Banlieues lancé en 2008. Néanmoins, **à la lecture des équilibres budgétaires en jeu, c'est bien sur l'aménagement urbain que la politique de la ville se recentre depuis 2003.**

b) Quels sont les résultats observés dans les quartiers ciblés ?

Le Programme national de rénovation urbaine a profondément changé le cadre de vie des quartiers comme en témoigne **le poids des chiffres**. Ainsi, à son terme, on compte :

- 300 000 LS réhabilités,
- 130 000 logements démolis,
- Et presque autant de reconstruits.

Aujourd'hui, on ne peut que saluer **l'amélioration de l'environnement des quartiers ciblés**.

Pour autant, la situation socio-économique des habitants semble encore fragile. D'ailleurs, **chaque année, l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) révèle à quel point les écarts sont élevés**. Ainsi, son dernier rapport indique que dans les zones urbaines sensibles:

- la part de la population sous le seuil de pauvreté est trois fois plus élevée que dans leurs agglomérations ;
- le taux de chômage est en augmentation et touche surtout les jeunes (40,7 %) ;
- avec un sentiment de discrimination très marqué dans le domaine de l'emploi.

Ainsi, **la pauvreté demeure à des niveaux élevés et la rénovation urbaine n'a pas conduit, comme espéré, à une évolution de la composition socio-économique des quartiers par l'attraction de populations plus aisées.**

Outre ce constat, **la rénovation urbaine a fait l'objet d'un certain nombre de critiques** relayées, entre autres, par le Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ou la Cour des Comptes. **Dans les jours qui viennent, l'ONZUS doit d'ailleurs remettre au Ministre délégué à la Ville un bilan évaluatif de ce programme.**

Pour l'heure, **les principales critiques** portent sur :

- **L'association trop limitée des habitants aux décisions prises ;**
- **Le recentrage de la politique de la ville sur l'urbain, au détriment du social ;**
- **Ou encore la trop faible mobilisation des politiques dites de « droit commun ».**

De façon générale, **les nombreux travaux dédiés à la politique de la ville en dressent un bilan contrasté, et insistent sur la nécessité de l'améliorer**. Dès lors, **quels changements pourrait-on envisager ?**

c) Quelles leçons tirer des expériences étrangères ?

Tout d'abord, il est bien évident que dans ces pays, l'action publique s'inscrit dans des **contextes très différents de la France**.

Néanmoins, **ils ont tous déployé des politiques publiques ciblées vers les territoires dits « défavorisés »**. D'un contexte à l'autre, les réponses varient. Aucune n'échappe aux effets pervers et aux difficultés de mise en œuvre. D'ailleurs, dans tous les pays d'Europe considérés, les politiques ont été fortement réduites, et parfois supprimées, fin 2010. **Il est toutefois possible d'en tirer des leçons :**

- **La première porte sur l'approche décisionnelle : il semble en effet que les démarches politiques ascendantes et participatives permettent à l'action publique d'être plus efficace.** C'est bien ce que montrent les travaux sur le programme « *Soziale Stadt* » en Allemagne, sur la « Politique des grandes villes » aux Pays-Bas, sur le « *New Deal for Communities* » au Royaume-Uni, engagés à la fin des années 1990. Nous avons largement insisté sur cette dimension dans la *Note d'analyse* sur la « participation des habitants ».
- **La seconde leçon porte sur l'objectif poursuivi : à cet égard, une nouvelle voie pourrait être testée, celle de la mobilité, sociale et résidentielle, des habitants.** Puisqu'aujourd'hui, le cadre de vie des quartiers s'est profondément amélioré, il nous paraît important de mettre désormais l'accent sur des questions non résolues à ce jour liées aux opportunités accessibles aux habitants. **Au-delà de l'objectif de mixité sociale**, il s'agirait donc de faire un enjeu majeur des **trajectoires individuelles de leurs résidents**. C'est d'ailleurs ce qu'a cherché à faire **l'administration Obama au travers de la *Neighborhood Revitalization Initiative* qui vise à transformer les quartiers dits « défavorisés » en « quartiers de choix et d'opportunités »**. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons souhaité organiser ce colloque avec l'Urban Institute, notre partenaire américain.
- Enfin, **le dernier enseignement porte sur les outils de connaissance et d'évaluation nécessaires à la formulation des orientations stratégiques.** Pourquoi de tels instruments ? Parce que pour définir le problème à traiter et les solutions les plus pertinentes, il s'agit de comprendre les processus de ségrégation et d'inégalités à l'échelle de la ville, de l'agglomération, voire à une échelle plus large. Or, pour établir ce diagnostic systémique, il faudrait selon nous deux types d'outils
- D'une part des outils de mesure longitudinale pour **objectiver la mobilité, sociale et résidentielle, des ménages ;**
- D'autre part, des outils géographiquement localisés, pour **identifier l'ensemble des ressources publiques alloués aux différents territoires, qu'ils soient, ou non, situés en ZUS. Ce qui n'est pas possible à ce jour.**

Voici quelques pistes pour faire de la politique de la ville un aiguillon pour structurer les politiques de droit commun.

4) C'est dans perspective que nous avons organisé **les tables rondes de cette journée**.

Ce matin, les intervenants qui nous font l'honneur d'être parmi nous, dresseront **un bilan des politiques mises en œuvres en France et à l'étranger** :

- **La première table ronde** porte sur **l'Europe occidentale**.
- Tandis que **la seconde table ronde** est centrée sur **les États-Unis**.

Puis, **cet après-midi, les débats seront consacrés à la France** :

- Dans la **troisième table ronde**, il s'agit de voir **comment promouvoir la mobilité, sociale et résidentielle, des habitants**.
- Et enfin, la **quatrième table ronde** porte sur **les enjeux de l'égalité territoriale**.

Je laisse ces éléments à la discussion, et je n'anticipe pas davantage sur les débats à venir qui s'annoncent passionnants.

Je vous remercie de votre attention.

• **Contact Presse**

Centre d'analyse stratégique

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr